



Schweizerische Chorvereinigung
Union suisse des chorales
Unione svizzera dei cori
Uniun svizra dals chors

Aux experts pré-inscrits au
séminaire d'experts USC 2010

5000 Aarau, 12 avril 2010

Séminaire de formation continue pour les experts USC lors du Festival Choral International de Neuchâtel, les 8 et 9 juillet 2010

Chers collègues experts

Nous nous réjouissons de votre intérêt pour la participation au séminaire USC pour les experts. Vous avez décidé de participer au séminaire USC pour experts. Nous nous réjouissons de vous accueillir à Neuchâtel et vous envoyons ci-joint des informations ainsi que le bulletin de participation définitif.

Reprenant le modèle de formation continue appliqué à Spittal en juillet 2009, le présent séminaire conduira les participants à suivre durant deux journées les productions des chœurs au Festival Choral International de Neuchâtel. A l'issue des auditions, le séminaire ayant pour but de se familiariser avec le travail d'expert et surtout de définir ensemble les meilleurs critères d'évaluation, les participants se retrouveront pour échanger leurs impressions et donner leurs appréciations sur les prestations fournies par les chorales en compétition. Il est évident que cette démarche restera interne et confidentielle au sein des membres de l'USC.

Le séminaire commence le jeudi matin dès 10 heures à la Collégiale de Neuchâtel avec un programme consacré à la musique de la Renaissance ; les productions de l'après-midi ont lieu au Temple du Bas dès 14 heures alors que les concerts du soir ont lieu dès 20 heures, présentant des programmes libres. La fin du séminaire est prévue le vendredi soir.

Pour d'autres informations sur le festival, vous pouvez contacter le site <http://www.fcin.ch>

Frais

Les hôtels de Neuchâtel étant réservés pour la plupart par les chorales en concours, nous n'avons pas pu loger tous les participants à la même enseigne ; bien qu'il s'agisse dans tous les cas d'hôtels de même catégorie (trois étoiles), le prix des chambres varie légèrement selon les différents établissements (voir liste ci-dessous). Frais d'annulation: Chaque participant est responsable pour ses propres frais d'hôtel, ci-inclus les frais en cas d'annulation.

Les déplacements et la nuit d'hôtel du jeudi 8 juillet ainsi que le petit déjeuner du vendredi matin 9 juillet sont aux frais des participants. Chaque personne inscrite réglera ainsi elle-même sur place sa note d'hôtel.

Les billets d'entrée aux différentes manifestations, les repas (sans les boissons) ainsi que les diverses locations de salles de travail sont pris en charge par l'Union Suisse des Chorales.

Les personnes qui désirent passer une nuit supplémentaire à Neuchâtel (soit le mercredi soir soit le vendredi soir) sont priées de le mentionner dans le bulletin joint. Dans la mesure du possible, nous procéderons aux réservations telles que souhaitées.

L'inscription définitive est à faire au moyen du bulletin joint avant le 30 avril 2010. La confirmation de réservation de chambre d'hôtel, le plan détaillé de la ville ainsi que l'heure et le lieu de rendez-vous le jeudi 8 juillet vous parviendront dans le courant du mois de mai.

Nous vous présentons, chers collègues, nos salutations les plus cordiales
pour la commission de musique de l' USC
Vreni Winzeler, Elisabeth Gillioz
et Rainer Held

Annexe: Bulletin d'inscription définitive

Schweizerische Chorvereinigung
Gönhardweg 32, CH-5000 Aarau

Tel. 062 824 54 04
Fax 062 824 54 06

E-mail: scv@usc-scv.ch
www.usc-scv.ch